



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le **30 AVR. 2026**

ID : 057-245700695-20260422-C20260421_14_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures trente, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK

Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK, Michel HERGAT, Denis BAUR, Erice GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Hervé GROULT, Yves LICHT, Sandra GOMES, Eric PECQUEUR, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Magali DE DIJCKER, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Joseph GHAMO, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, Elisabeth SIMONCELLI, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN.

<u>Absents avec procuration :</u> Jean-Luc MANSUY	à	Hassan FADI
Nadine GALLINA	à	Hervé PATAT
Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
Betty DE LUCIA	à	Nicolas MORIN

Absent excusé : Stéphane PFLUMIO

Date de la convocation : 15 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 45

Nombre de votants : 49

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK

14. Objet : Syndicat Mixte MOSELLE FIBRE - désignation des délégués communautaires de la CCCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5721-2,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 7 avril 2015 portant adhésion de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs au Syndicat Mixte Ouvert d'Aménagement Numérique de la Moselle (dénomination devenue MOSELLE FIBRE par arrêté préfectoral en date du 29 mai 2015).

Considérant que MOSELLE FIBRE a pour mission l'aménagement numérique sur le périmètre correspondant à celui des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents et a pour vocation de porter l'ensemble des actions prévues dans le Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique. L'objectif poursuivi est d'atteindre une couverture totale du territoire en Très Haut Débit FttH.

Considérant que MOSELLE FIBRE exerce donc, au lieu et place de ses adhérents, le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Suite au renouvellement du Conseil communautaire,

Il est nécessaire de procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants devant siéger au sein de MOSELLE FIBRE.

Il est précisé que le Conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 avril 2026,

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à une élection des représentants à main levée.

Appel à candidature(s),

Sont candidats :

Délégués titulaires :

1. Regis HEIL
2. Jean-Pierre JUNGLING

Délégués suppléants :

1. Nicolas MORIN
2. Sylvie BIRCK

Sont élus :

Délégués titulaires :

1. Regis HEIL
2. Jean-Pierre JUNGLING

Délégués suppléants :

1. Nicolas MORIN
2. Sylvie BIRCK

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote: Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 avril 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK



